

Compte-rendu du CSAL du 22-06-2023

Ordre du jour

- 1) Election des représentants au conseil médical : vote des représentants titulaires du CSAL
- 2) Approbation des procès verbaux des CSAL des 27 mars, 11 et 25 mai 2023 (Vote)
- 3) Présentation du service d'accompagnement fiscal des PME (information)
- 4) Tableau de veille sociale 2022 (information)
- 5) Observatoire interne 2022 (information)
- 6) Cadre d'Objectifs et de Moyens 2023-2027 (information)
- 7) Questions diverses

La CFDT assure le secrétariat de la séance.

1) Election du Conseil Médical

Information du secrétariat général datant de deux jours : Les titulaires absents peuvent être remplacés par des suppléants lors du vote. 20 candidat.es se sont présentés pour 15 agent.es à élire. 5 noms à biffer sur la liste.

Les organisations syndicales représentatives se sont réunies en intersyndicale et ont présenté 15 noms dans un ordre prédéfini.

Après un vote en séance par les élu.es titulaires ou leur remplaçant.es, la liste de noms réétablie est retenue.

Jean-Christophe Berche, Marie-Pierre Vauthier-Petit, Céline Dal Molin et Géraldine Millard sont élu.es au titre de Solidaires Finances Publiques 54

Lecture d'une déclaration liminaire de Solidaires Finances Publiques

Réponse du Président aux propos liminaires de

Solidaires Finances Publiques : Le Président reconnaît qu'interdire aux suppléant.es de voter à la place d'un.e titulaire absent.e était problématique.

A propos des indus de rémunération, le responsable RH indique que les paies sont maintenant gérées par le CSRH et non plus par le service RH Local. Ce dernier a demandé à être informé par les situations problématiques, mais ce n'est pas lui qui décide en dernier ressort. L'Agent qui est en arrêt sait qu'il doit de l'argent, mais il peut demander un étalement des remboursements. **Solidaires Finances Publiques 54 demande à nouveau que les correspondances entre le CSRH et les agents se fassent par courrier postal.** Les agent.es en arrêt ne consultent pas tou.tes leur messagerie professionnelle via E-POC.

2) Approbation des procès verbaux des CSAL des 27 mars, 11 et 25 mai 2023 (Vote)

Procès-verbaux adoptés à l'unanimité hors une observation sur représentant FO lors de l'instance du 27 mars 2023.

3) Présentation du service d'accompagnement fiscal des PME (information)

Ce service est issu de la loi ESSOC, initialement uniquement présent dans les Directions Régionales des Finances Publiques. Le DG a décidé début 2023 d'étendre cette compétence auprès de 36 DDFIP, dont la DDFIP 54 pour ajouter un caractère de proximité.

L'objectif étant de donner des réponses générales et des rescrits fiscaux (réponses de l'administration aux questions sur l'interprétation d'un texte fiscal (question de législation), ou sur l'interprétation d'une situation de fait au regard du droit fiscal (rescrit général)) pour permettre aux PME d'éviter des



Section du 54

erreurs sur certains points. Des objectifs chiffrés sont déjà fixés et des offres de service seront proposées sous réserve d'un bon civisme fiscal de l'entreprise. Elargissement à l'international pour renforcer l'attractivité du territoire national.

La démarche est totalement dissociée du contrôle fiscal. Cela ne doit pas exclure le contrôle si des anomalies sont constatées mais cela doit rester marginal.

Au niveau départemental, prise en charge du stock restant de la DRFIP 67. Les 1^{ers} retours sont positifs du côté des entreprises aidées. Sollicitation à différents stades de maturité. (implantation ZFR, ZRU, régimes de TVA, entreprises innovantes...).

La direction nous rassure : Il ne s'agit pas de conseil fiscal gratuit, mais de sécurité juridique. Objectifs : 12 dossiers par an minimum. Il s'agit d'une mission marginale en terme de ressources. Ce service aura le soutien des divisions métiers pour un appui technique spécifique.

Solidaires Finances Publiques 54 ne comprend pas comment une administration peut écrire : « La promotion de l'attractivité économique de la France est un axe majeur de notre politique économique ». La DDFIP 54 aurait-elle sa propre politique économique ?

4) Tableau de veille sociale 2022 (information)

Ce tableau d'analyse présente 7 indicateurs sociaux et 4 indicateurs départementaux. Par Agents affectés, il faut comprendre les agents qui arrivent dans la direction à l'occasion des 2 périodes d'arrivées dans l'année. Pour l'effectif disponible on retire toutes les absences (maladie, syndicales) pour établir quel nombre d'agents est réellement disponible.

2269 heures écartées en 2022 en Meurthe-et-Moselle alors que le télétravail se massifie. Ces heures représentent plus d'1,4 emplois à temps plein.

340 035 heures au niveau national

correspondant à 212 emplois.

35 emplois sont non pourvus dans le département. 736,21 effectifs disponibles pour 821 emplois tagerfip soit – 84,79 emplois.

Le service RH a autorisé certains agents à compenser leurs écartements par des 1/2 journées de récupération.

Le Président n'est pas certain que les agents écartés plusieurs mois consécutifs sont bien reçus en entretien, comme cela avait été annoncé. Il fait une distinction entre une personne très impliquée et un.e agent.e en difficulté.

Solidaires Finances Publiques 54 s'étonne que l'administration se permette de « voler » du temps de travail aux agents.

Les écartements sont du travail effectué, non payé, c'est-à-dire du travail dissimulé.

Dans le privé, l'employeur serait poursuivi pénalement.

Solidaires Finances Publiques 54 demande quand les représentants du personnel vont-ils/elles pouvoir avoir à leur disposition le RSU (rapport social unique) et la BDS (Banque de données sociale), prévus par le décret de 2020, et qui comprennent beaucoup plus d'informations que le TBVS ?

Le Président ne sait pas si la déclinaison locale de ces documents est obligatoire. Le dernier RSU national disponible sur Ulysse date de 2020.

Ce TBVS n'est pas suffisamment utilisé pour proposer des solutions et trajectoires de corrections pour les situations problématiques.

Un dispositif d'heures supplémentaires existe à la DGFIP, mais l'exercice est très encadré.

L'augmentation du nombre de fiches de signalement prouve un climat de tension en hausse, y compris entre collègues.

5) Observatoire interne 2022 (information)

Les résultats ne sont pas bons. Pour le Président, il faut redonner des marges de manœuvres aux services, revoir les méthodes de travail. La formation des encadrants va se

poursuivre. Les démarches de simplification et la dématérialisation n'ont pas encore produit leur effet qui, à terme, sera positif.

La reconnaissance des agent.es a commencé avec l'augmentation du point d'indice et les déclarations de M. Guérini et les 1,5 % d'augmentation générale du point d'indice dès juillet 2023 ...

Solidaires Finances Publiques 54 observe que 81,25 % de nos collègues qui se sont exprimés (avec une sur représentation des cadres A) sont inquiet.es, désabusé.es, fatigué.es ou en colère. Les principales raisons étant la charge de travail et les perspectives d'avenir, la reconnaissance et la rémunération et enfin les possibilités de promotions. Quand la Direction Générale se rendra-t-elle compte que ça ne peut plus durer ?

Cet observatoire montre que la situation en matière de souffrance au travail se dégrade et se généralise année après année.

Cela est aggravé avec la mise en place de multiples évolutions impliquant restructurations, suppressions d'effectifs, pression sur les objectifs et les résultats, méthodes de travail et procédures évoluant de façon incessante, etc. La réponse de l'Administration, au lieu d'être l'arrêt pur est simple de ces réformes, consiste à créer des emplois de cadres sup dont la mission est l'accompagnement aux réformes.

On ne veut pas être accompagné, on veut qu'elles cessent !

6) Cadre d'Objectifs et de Moyens 2023-2027 (information)

C'est une feuille de route permettant une bonne visibilité des métiers. Les moyens devraient être figés en crédits et emplois.

Des textes d'accompagnement suivront. Le SIP de demain vient d'être publié. Réunion des chefs des SIP pour une déclinaison sur les 5 ans qui viennent.

Le SIE de demain devrait suivre.

Ce document est très resserré. A traduire par « à développer en local ».

Le réseau territorial est presque stabilisé avec

la fin du NRP. Transferts marginaux entre services.

La DG a écouté les agents, à la suite du grand remue méninge et des réunions dans le cadre du COM. Ca se matérialise par la place laissée à l'éco-responsabilité.

Pour Solidaires Finances Publiques 54 ce document, fidèle à toute la communication des ministères et des directions d'administrations est un tissu de mensonges et de falsifications. Ne prenons que deux exemples :

Comment peut-on écrire qu'on vise à être exemplaire en matière d'écoresponsabilité alors que l'on supprime des services et que l'on oblige les agent.es à travailler loin de chez eux et chez elles ?

Comment peut-on écrire qu'on vise à offrir des services efficaces et adaptés aux attentes des usagers et partenaires et à renforcer l'accompagnement des usagers et des différents partenaires en développant une offre de conseil plus personnalisée alors que l'on supprime tous les services de proximité en les remplaçant par des plateformes nationales ou des services départementalisés ?

Le Président n'a apporté aucune réponse à ces questions.

7) Questions diverses

Campagne de déclarations de revenus

Il est trop tôt pour en faire le bilan, même si pour le Président, cette campagne s'est plutôt bien passée dans l'ensemble malgré une hausse des appels téléphoniques et des accueils de 20 %.

Solidaires Finances Publiques 54 rappelle le fiasco des déclarations EDI, qui sont un fisco absolu cette année encore. Le Président semble le découvrir. Nos collègues des SIP, et du SDIF pour GMBI, croulent sous les accueils, les appels et les e-contacts.

Mais ça c'est plutôt bien passé !

Nous venons d'apprendre que plusieurs directions locales ont demandé ou imposé



aux agents des centres de contact de saisir des 2042 en complément des travaux des SIP. Ceci au prétexte qu' « il s'agit donc de ne pas laisser des agents sans occupation sur leur temps de travail, alors même que d'autres services sont en difficulté » sic...

Nos collègues de Solidaires Finances Publiques Meuse ont organisé une permanence fiscale sauvage pour dénoncer les mauvaises qualités de l'accueil.

Le Directeur Général se voit contraint d'écrire à tous les agent.es via Ulysse le 27 juin 2023

Les articles de presse se suivent jour après jour : *Les services des impôts sont débordés face à des contribuables anxieux et parfois agressifs. BFMTV 27 juin 2023*

Des agents sont en pleurs : le fisc déborde-face à la nouvelle déclaration immobilière. Ouest France 26 juin 2023

Remiremont : le centre des finances-publiques pris d'assaut par les propriétaires. Vosges Matin 20 juin 2023

Déclaration de biens aux impôts : des usagers perdus et des agents débordés. Républicain Lorrain 28 juin 2023

Mais, rassurez-vous, ça c'est plutôt bien passé !

RocSP :

Des évolutions assez fortes vont avoir lieu. La DG a décidé de demander une expertise extérieure sur RSP pour savoir si le logiciel est suffisamment solide ou si on doit s'orienter vers un retour à RAR (réécrit) ou si enfin on doit trouver un autre projet.

Un diagnostic et des propositions seront faits début 2024. Dans tous les cas rien ne sera finalisé avant 3 ou 4 ans. Souhait de la DG : ne pas laisser le 54 dans cet état. Etude des conditions d'un retour en arrière, en associant les agent.es des 3 services (SIP, SIE, Service compta de la direction) afin d'examiner les avantages et inconvénients de ce retour. Nouveau Copil fin septembre 2023. Un accompagnement indemnitaire sera prévu.

Interventions des représentant.es du personnel : c'est pas faute de vous avoir

prévenu...

Vos représentant.es Solidaires Finances Publiques au CSAL de la DDFIP 54

Jean-Christophe BERCHE

Laurent RETIERE

Claire DUC

Cécile DOTTO